

# **COLLECTIF VAROIS DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION SOCIALE**

## **URGENCE !**

### **« Prévention de la délinquance » Mobilisons nous !**

**Depuis plus d'un an, un projet de loi sur la prévention de la délinquance est annoncé par Dominique de Villepin, ministre de l'Intérieur. Celui-ci a poursuivi les expérimentations sur les quartiers désignés « sensibles » mises en place par son prédécesseur dont il a par ailleurs repris plusieurs propositions.**

**L'avant-projet de Sarkozy, parmi toute une série de mesures, exaltant les valeurs patriotiques projetait tout simplement de considérer comme potentiellement délinquante toute "personne présentant des difficultés sociales, éducatives, ou matérielles".**

**En conséquence, il fallait la signaler à la police via le maire intronisé pilote de la prévention, et cette injonction s'étendait à tout professionnel de l'action sociale, au mépris du droit des usagers en matière de secret professionnel.**

**La jeunesse, notamment celle issue de l'immigration, se trouvait également montrée du doigt, et l'absentéiste devenait un délinquant potentiel, lui aussi à signaler au maire ou au procureur.**

Une approche sécuritaire, répressive et stigmatisante tendait ainsi à se substituer à une approche éducative ou sociale des difficultés de la population.

Par milliers, le 17 mars 2004, les travailleurs sociaux (notamment) ont marqué leur refus de voir ainsi leurs missions instrumentalisées. Depuis juin 2004, VILLEPIN annonce un projet de loi, dont il parle beaucoup, mais qu'il refuse de montrer.

**Le gouvernement**, relayé par des administrations et certaines collectivités locales, met en place, tous les jours, sous prétexte d'expérimentations, des dispositifs qui constituent, tous, des atteintes aux libertés publiques et des remises en cause des fondements du travail social, éducatif et médico-social. (Fichage nominatif des populations, organisation de la délation...).

### **Enseignants, éducateurs, tous derrière... le commissaire !**

La lutte contre l'échec scolaire n'existe désormais plus, tout étant vu à travers le prisme de la délinquance potentielle : récemment, après avoir supprimé les surveillants et réduit les effectifs d'aides éducateurs, le protocole "police - éducation nationale" a instauré, pour chaque établissement, un "correspondant - police".

La mise en oeuvre de ce protocole, sous la forme d'une opération nationale largement médiatisée, de fouille de milliers de jeunes, aux abords de dizaines d'établissements scolaires, témoigne des intentions du projet VILLEPIN et de sa continuité avec une politique sécuritaire de répression en direction de la jeunesse .

## Le récent rapport BENISTI

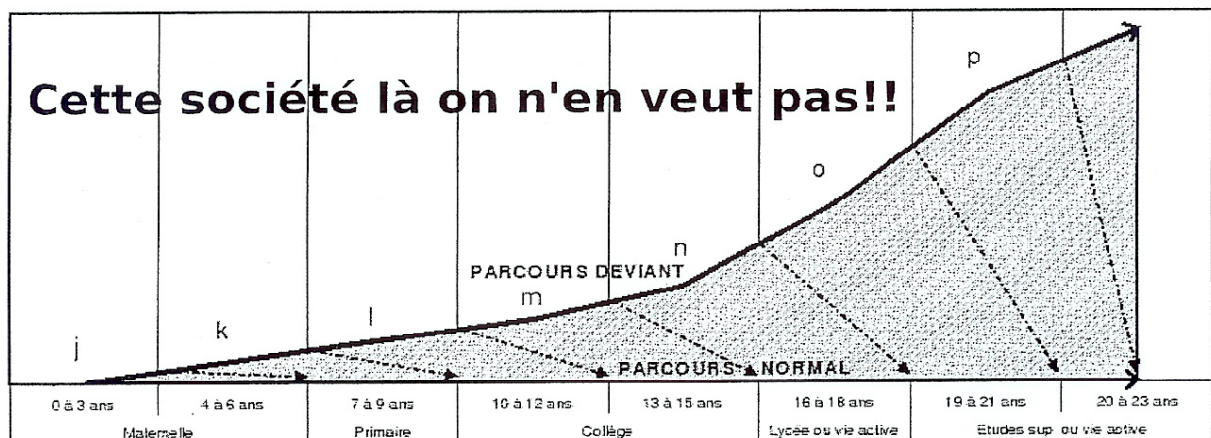
Remis à VILLEPIN dans le cadre du travail ministériel autour de ce projet de prévention de la délinquance, il confirme toutes les craintes que nous pouvions avoir et la nécessité de s'y opposer :

Un seul exemple de la "philosophie" de cette logique sécuritaire : un graphique pseudo scientifique illustre l'idée que si l'on n'intervient pas sur certains facteurs, un déterminisme écarte inexorablement du "droit chemin" et entraîne par un "parcours déviant" vers la délinquance.

La mère non francophone d'un enfant de 2 ans se trouve désignée comme facteur de risque, qu'il faut corriger en... interdisant à cette mère de parler son "patois" (sic)... !?!

Évidemment, la déviance, si elle persiste, mène tout droit à la case internat ou centre fermé, avec cours de (ré-)éducation civique intensif...

**Le maire doit, bien sur, être au courant de tout cela. Les travailleurs sociaux, personnels médicaux, personnels de l'Éducation, etc., sont donc invités à développer "une culture du secret partagé" ... avec la Police !**



courbe Benisti

**Ces propositions demeurent inacceptables.**

**Il faut continuer à les combattre, ainsi que le modèle de société qu'elles induisent : une société basée sur l'exclusion et la criminalisation de la misère.**

Nous nous mobilisons aujourd'hui à l'appel du Collectif National Unitaire

CGT - FSU - SUD - Syndicat de la Magistrature - SNMPMI ( Syndicat National des Médecins de PMI) - Union Syndicale G10 Solidaires - CNT - Union syndicale de la Psychiatrie - Coordination des Etudiants en Travail Social - Collectif de Prévention spécialisée- AC ! - APEIS- CFDT Cheminots - Collectif pour les droits des citoyens face à l'informatisation de l'action sociale - Collectif des formateurs en travail social - 7-8-9 vers les états généraux du social.- Syndicat des Avocats de France - Observatoire des libertés

**Rejoignez nous au sein du Collectif Varois de  
Lutte contre la Discrimination Sociale**

Contacts: 04 94 18 61 48 Syndicat CGT des Personnels du Conseil Général du Var  
04 94 20 87 33 FSU  
06 65 01 66 68 Sud Education  
04 94 36 22 50 LDH